

## Un français nommé inventeur européen de l'année

Soumis par Philippe Ocvirik

24-05-2009

Dernière mise à jour : 24-05-2009

Cette année, un inventeur français, M. Joseph Le Mer a été élu « inventeur européen de l'année » dans la catégorie Recherche/PME. Il s'agit d'une manifestation organisée par l'Office Européen des Brevets et la Commission Européenne qui récompense au total 4 inventions.

L'Usine Nouvelle propose un article détaillé sur M. Le Mer et son invention qui concerne un échangeur de chaleur en inox pour chaudière à gaz à condensation, moins consommateur d'énergie et moins polluant.

Au-delà de l'événement et du domaine d'activité de cet inventeur, on pourra remarquer la que M. Le Mer est un inventeur né, conscient de l'importance de la protection de ses inventions.

Joseph Le Mer semble en effet être mu depuis toujours par un désir de création et développement de produits nouveaux, meilleurs, ne se satisfaisant pas des solutions existantes.

Au milieu des années 80, alors qu'il est empêché par une clause de non-concurrence, il développe de nouveaux produits, dont le fameux brevet sur l'échangeur de chaleur.

La société de M. Le Mer, Giannoni Sermeta, protège systématiquement ses inventions en France, mais également à l'étranger (Europe, USA, Japon, Corée, Chine).

Sur un tel parcours, la relation entre la PME innovante et son Conseil en Propriété Industrielle est très importante. La présence locale du CPI permet à celui-ci de voir les prototypes et d'acquérir une connaissance poussée des produits de l'entreprise, qui est mise à profit lors de la rédaction des demandes de brevet.

La proximité avec le Conseil en PI permet également de discuter les projets en amont de la conception, analyser des brevets de tiers identifiés par la veille, évaluer les chances de brevetabilité de certaines options, etc.